



Compte rendu Assemblée générale CTDESI

Mercredi 15 mars 2017

Assemblée Générale Ordinaire

1. Présentation des Rapport moral 2016 par Jean François DIETLIN - Président

Le CTDESI depuis bientôt 50 ans (officiellement) en Haute Savoie est une association dynamique et en phase avec son environnement. Ses valeurs et son positionnement sont bien en en conformité avec son objet. Il appartient à l'ensemble de ses membres de bien veiller à ce que le CTDESI conserve une place singulière dans le paysage social et médico-Social du département. Nous membres du conseil d'administration devons veiller à ce que l'association réponde aux attentes et besoins de ses adhérents.

L'année 2016 a permis de décliner la thématique RH à l'occasion de deux rencontres plénières 1/ en mars 2016 avec l'intervention de madame LANGE philosophe sur l'impact de la réforme de la formation professionnelle et 2/ au mois de mai avec le retour d'expérience menée par l'agence Socrates au FAM de l'Herydan sur le bien-être au travail.

Le CA en 2016 a souhaité orienté une partie du travail de l'année 2016 vers la révision « le toilettage » des textes fondateurs de l'association, les statuts, le RI et le projet associatif qui seront soumis à votre approbation dans la seconde partie en AGE. Ce chantier a demandé la réunion à plusieurs reprises de groupe de travail

Un groupe de travail c'est également constitué pour la refonte complète de notre site web et de notre charte graphique qui vous seront présentés tout à l'heure

Enfin le CA a aussi malheureusement vu partir deux ses membres Dominique BASILE, vice-présidente, décédée il y a un an et Cécile MOUTHON, trésorière qui a changé de travail.

Association bien vivante environ 50 adhérents à jour de cotisation en 2016 et des rencontres régulières :

- 4 Assemblées plénières les 27 janvier, 16 mars, 18 mai et 5 octobre 2016
- 6 réunions du conseil d'administration
- Plusieurs réunions des différentes commissions (Enfance Lucette et Pascal / Travail protégé : Serge / accompagnement : François / Hébergement : Nathalie)
- Des échanges réguliers avec nos partenaires institutionnels (ARS CD74 MDPH EN...)
- Des représentations des différentes instances (IREIS, HANDICAT, URIOPSS...)
- A noter également la poursuite du partenariat avec le réseau empreinte action qui sera renforcée en 2017 du fait d'une inscription de cette action au schéma départemental des espaces naturels sensibles





2016 c'est également :

Une rencontre avec nos collègues de la Savoie à travers l'ASDESS, la FACEI et l'URIOPSS

Notre participation à la journée de présentation de SERAFIN à Aix les bains en septembre 2016

Participation à l'audit de la psychiatrie demandé par l'ARS

Une relocalisation de nos comptes banque bancaires et de nouvelles délégations pour nos trésorier et trésorier adjoint

Une participation au CA de la FNADES

Une interpellation de la MDPH sur le principe des admissions et dans la suite une participation aux premiers de groupe « une réponse adapté pour tous »

Une rencontre avec Messieurs Mollé – Motté et Dolé de l'ARS en décembre 2016.

2. Présentation des Rapport financier 2016 par Natalie CHAULEUR - Trésorière

Cf. diaporama joint en annexe

Les rapports moral et financier sont adoptés à l'unanimité des adhérents présents.

3. Election de 3 membres au Conseil d'administration -2 postes vacants et un sortant

4 adhérents se sont portés candidats :

Cédric BARDEL – Gwennaëlle GONNET – Jean Pierre Le NALLIO – Pascal PROVOST (candidat à sa propre succession)

Suggestion d'un adhérent présent :

Dans la mesure où il y a plus de candidat au conseil d'administration que de sièges vacants, peut-on imaginer associer à certains travaux du CA le candidat qui ne sera pas élu ?

Cette suggestion est prise en compte et sera évoquée lors de la réunion du prochain conseil d'administration.

A l'issue du dépouillement des bulletins de vote, sont déclarés élus :

- Cédric BARDEL - 21 voix
- Gwenaëlle GONNET - 27 voix
- Pascal PROVOST - 25 voix

4. Fixation montant de la cotisation annuelle 2017

Cotisation annuelle adoptée à 65€ à l'unanimité des adhérents présents.



Assemblée Générale Extraordinaire

1. Approbation projet de statuts modifiés

La modification des statuts est approuvée à l'unanimité des adhérents présents.

2. Approbation du projet de Règlement Intérieur

La modification du règlement intérieur de l'association est approuvée à l'unanimité des adhérents présents.

3. Approbation du Projet Associatif (version de travail)

La modification du Projet Associatif de l'association est approuvée à l'unanimité des adhérents présents.

4. Information transmise par l'ARS au sujet de la contribution du CTDESI au PRS

La contribution du CTDESI au PRS n'a pas été retenue par l'ARS. Les contributions étaient attendues des associations gestionnaires d'ESMS.

Si certaines associations gestionnaires souhaitent relayer certains thèmes évoqués dans le document transmis, elles peuvent le faire.

5. Présentation du nouveau site internet par Loïc SURGET – pilote du projet de refonte du site

Suggestion d'un adhérent pour éviter le risque de confusion : sur le slide qui défile « Formation » préciser « Formation aux adhérents ».

6. Intervention de Roselyne JOSSINET – Cabinet AUDICEE Conseil

Thématique : Passer à une démarche de CPOM

cf. support d'intervention joint en annexe

